

subvention a placé les exportateurs de produits agricoles de la CEE en situation avantageuse sur certains marchés par rapport aux exportateurs d'autres pays.

La Politique agricole commune est financée par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, qui tire environ les deux tiers de ses revenus des droits de douane et des droits d'importation de produits agricoles. Le troisième tiers des revenus du Fonds provient des contributions versées par les États membres.

Bien que la CEE constitue le plus vaste marché d'exportation pour les produits agricoles du Canada, ce marché est néanmoins difficile à percer en raison de la politique agricole commune de la Communauté.